

(logo)**Société de développement culturel
de la Ville de Terrebonne**

**Mémoire présenté à la Commission du BAPE
sur le projet de prolongement de l'autoroute 25
entre l'autoroute 440 et le boulevard Henri-Bourassa
par le ministère des Transports**

Juin 2005

Avant-propos

Dans ce mémoire, la Société de développement culturel de la Ville de Terrebonne entend démontrer que le développement culturel et le développement économique vont de pair.

Il est entendu que la culture est ici envisagée dans son acceptation la plus commune, c'est-à-dire en tant qu'expression artistique, musicale, littéraire et patrimoniale.

La SODECT ne fait aucunement référence à la culture telle qu'entendue au sens large du terme, c'est-à-dire en tant que mode de vie et façon de vivre ensemble.

La Société de développement culturel de la Ville de Terrebonne

La Société de développement culturel de la Ville de Terrebonne (SODECT) a pour mandat de faire la promotion de la vie culturelle sur le territoire de la Ville de Terrebonne.

La SODECT a été créée en 200x . Son conseil d'administration est composé de xx membres et elle compte xx employés. Elle voit à la bonne gestion du Théâtre du Vieux-Terrebonne, de l'Île-des-Moulins et de la Maison de Pays.

Etc.

Une vie culturelle plus riche

La Société de développement culturel de la Ville de Terrebonne porte un intérêt particulier à ce projet puisqu'elle croit que le développement économique est un préalable au développement culturel. La création de la richesse constitue un préalable incontournable à la création de la richesse culturelle.

Le milieu culturel ne peut également retirer que des avantages lorsque la population peut bénéficier d'une diminution appréciable du temps consacré aux déplacements, et donc d'une augmentation du temps à consacrer aux activités de loisirs.

Il est aussi gagnant quand la population dispose de plus d'argent pour ses divertissements, conséquence directe du kilométrage parcouru en moins. Une simple opération mathématique suffit en effet à démontrer l'économie réalisée en consommant moins d'essence; au prix que coûte le carburant, cette économie ne saurait même pas être éliminée par l'imposition d'un péage.

Le milieu culturel croit aussi que la présence de nouvelles infrastructures de transport lui permettra de rejoindre un public dont le lieu de résidence n'est pas au sein même de la communauté.

Par conséquent, la SODECT souhaite se faire le porte-voix du milieu culturel terrebonnien en énonçant brièvement les arguments en faveur du projet de parachèvement de l'autoroute et du pont de la 25.

Pour le parachèvement de l'autoroute 25

Nous soutenons donc que le projet de parachèvement de l'autoroute 25 est bénéfique car il permet, par son apport économique, l'intégration de la culture au développement de notre communauté.

Plus spécifiquement, le projet comporte de très nombreux avantages.

- 1) Le développement des axes routiers est le meilleur outil pour permettre à une région ou une communauté d'accélérer son développement;
- 2) le parachèvement de l'autoroute 25 permet de bénéficier d'une meilleure accessibilité et d'une plus grande fluidité des déplacements sur le territoire, favorisant un accroissement du nombre de visiteurs et donc un accroissement de la demande en matière de culture;
- 3) il permet à un plus grand nombre d'entreprises de s'établir sur notre territoire, ce qui augmente les chances d'un plus grand financement privé;
- 4) cette hausse du financement privé, conjuguée à un financement public adéquat, permet en retour d'investir davantage dans la culture, ce qui sera nécessaire en raison de l'augmentation de la population du territoire;

- 5) le maintien et l'augmentation de l'offre en matière de culture est nécessaire afin que la Ville de Terrebonne puisse conserver sa force d'attraction à titre de leader sur la scène artistique de la grande région de Montréal;

- 6) on ne saurait juger de la qualité de vie dont peuvent jouir les habitants d'une communauté sans connaître l'offre culturelle que l'on y trouve et la place qu'occupe la culture dans cette communauté;

- 7) les stratégies de développement économique des grandes villes, et notamment Montréal, insistent de plus en plus sur le potentiel d'attraction, et la richesse de la vie culturelle y joue un rôle absolument essentiel;

- 8) il faut mettre en valeur la dimension économique de la culture pour exploiter à son maximum les retombées commerciales – mais il faut également mettre en valeur la culture comme élément de développement économique et de développement de la qualité de vie;

- 9) cette mise en valeur de la culture comme un facteur de création de la richesse permet la création d'un cercle vertueux (accélération du développement, création de la richesse, vitalité culturelle, accélération du développement);

10) l'intégration de la culture dans une communauté, en encourageant la différence et la diversité, permet une plus grande innovation et une plus grande créativité, ce qui a des effets directs sur l'économie;

11) la vitalité culturelle favorise la venue d'une classe créative d'individus, dont les professionnels, les artistes, les écrivains, mais aussi les chercheurs et les analystes, et tous ceux qui souhaitent vivre dans un environnement riche en culture;

Considérations

En tant qu'organisme oeuvrant dans le développement social, il nous apparaît important de soumettre au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement deux considérations qui nous apparaissent essentielles.

- 1) Nous estimons que ce projet peut avoir un impact social considérable en diminuant le temps de transport des personnes et en améliorant ainsi leur qualité de vie
- 2) Il nous apparaît plus que souhaitable cependant que les travaux soient réalisés avec un minimum d'impact sur l'environnement et en partenariat avec tous les intervenants.

